

APRÈS ART. 12

N° 2193

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 2193

présenté par  
Mme Rouaux

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.